

SNC Les 3 lieux
19, Boulevard de Beaumont
CS 71202
35000 RENNES

DATE : 14/12/2022

RÉFÉRENCE : 2022_12_14_MAB_UGVO_FT_01

Affaire suivie par : Florent TORTRAT, Animateur milieux aquatiques, UGVO, 06.72.04.13.39

PJ : Tableau de répartition des charges

Objet : Projet de restauration du ruisseau de la Crespinière en lien avec les mesures d'accompagnement de la création de la ZAC de la Touraudière à PACÉ

Madame, Messieurs,

Dans le cadre du projet de ZAC Multisites « Les 3 lieux : BOURG – CLAIS – TOURAUDIÈRE », l'aménageur SNC Les Trois Lieux (Groupe Launay associé à OCDL - Groupe Giboire), maître d'ouvrage délégué pour le compte de la commune de Pacé, a prévu de réaliser une mesure d'accompagnement environnementale en complément des mesures réglementaires liées aux incidences du projet. Cette mesure consiste en la réhabilitation du ruisseau de la Crespinière dans la continuité de la restauration effectuée au niveau de la confluence avec le ruisseau du Champalaune.

Cette restauration de l'ordre d'un kilomètre depuis sa sortie du réseau des eaux pluviales jusqu'au secteur déjà restauré permettra d'améliorer ses caractéristiques hydromorphologiques, de permettre une reconnexion des annexes hydrauliques ainsi que de favoriser l'absorption des débits pluviaux de la zone urbaine actuelle qui ne peuvent être régulés par des actions à court terme (notamment au niveau de la ZA de la Teillais).

Dans le cadre de sa compétence « GEstion des Milieux Aquatiques », ces travaux seront portés en grande partie par l'EPTB Eaux & Vilaine, dans le cadre de son Programme d'action milieux aquatiques 2023-2028. Une répartition des charges financière et de maîtrise d'œuvre entre l'EPTB Eaux & Vilaine et l'aménageur de la ZAC a été discutée.

Dans les grandes lignes, il a été convenu que l'aménageur prenait à sa charge les travaux propres à la ZAC et qui vont permettre de libérer un espace de divagation pour le cours d'eau : aménagement d'un bassin de rétention existant de la ZAC de Beausoleil, remplacement des ouvrages de rétablissements de l'écoulement sous les voies de désertes de la ZAC et des riverains, réduction du plan d'eau existant et aménagement d'un nouveau bassin de rétention de la ZAC sur une partie de l'emprise du plan d'eau existant.

L'EPTB Eaux & Vilaine prendra à sa charge la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre concernant la restauration du cours d'eau proprement dite à l'intérieur de l'espace libéré par les aménagements de la ZAC. Un tableau détaillant les participations de chacun est joint à ce courrier.

Il convient de noter que les échanges entre les aménageurs et l'EPTB Eaux & Vilaine se poursuivent afin de coordonner les terrassements liés au projet d'aménagement, le travail de reméandrage et la recharge granulométrique sur le Ruisseau de la Crespinière. L'objectif est d'affiner l'organisation conjointe des travaux afin de faciliter l'équilibre déblai/remblai sur site.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

eaux & vilaine

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE

Bd de Bretagne - BP 11 - 56130 La Roche-Bernard
Siège administratif : 36130 La Roche-Bernard
Email : contact@eptb-vilaine.fr

Jean RONSIN,
Le Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest

Détail des répartitions envisagées sur le projet de restauration du ruisseau de la Crespinière en lien avec l'aménagement de la ZAC de la Touraudière

Note: Depuis la sortie de l'ouvrage de répartition jusqu'à la restauration réalisée par la MCE de la ZAC des Touches, liste des aménagements pour réhabilitation du ruisseau de la Crespinière

	Type d'action	Prise en charge financière		Maîtrise d'ouvrage	
		Prise en charge ZAC	Prise en charge EPTB Vilaine	Aménageurs	EPTB Vilaine
Amont avenue Baidersdorff	dissipateurs d'énergie entre la sortie du cours d'eau du réseau et le dalot		100%		X
	Comblement du dessous du dalot		100%		X
	Recharge granulométrique du dalot (1,10*0,55)		100%		X
ZH 1	Reméandrage (+ recharge granulométrique) du cours d'eau dans la zone humide 1		100%		X
	Adaptation de la passerelle pour permettre le passage du cours d'eau (30m ² de passerelle à reprendre)	100,00%		X	
	Décapage de la terre végétale sur 20 cm pour mise en dépôt sur site en attente		100%		X
	Déblai en masse en terrain meuble		100%		X
	Evacuation des déblais en décharge		100%		X
	Reprise de la terre végétale		100%		X
	Reconstitution d'une ripisylve le long du cours d'eau		100%		Se fera naturellement
	Ensemencement de la zone humide		100%		X
	Remplacement de la buse circulaire par un dalot (700)	100,00%			X
BT Crespinière	Reméandrage (+ recharge granulo) du cours d'eau le long du bassin d'orage de la Crespinière		100%		X
	Ensemencement et reconstitution d'une ripisylve le long du cours d'eau		100%		Se fera naturellement
Grand puits	Recharge granulométrique du cours d'eau au niveau du grand puits		100%		X
	Remplacement de la buse circulaire par un dalot au niveau du grand puits 1	100,00%			X
	Remplacement de la buse circulaire par un dalot au niveau du grand puits 2	100,00%			X
Amont les venelles	Reméandrage (+ recharge granulo) du cours d'eau		100%		X
	Création du lit emboîté (mise en stock TV, Déblai, modelage)		100%		X
	Ensemencement du lit majeur		100%		X
	Reconstitution d'une ripisylve le long du cours d'eau		100%		Se fera naturellement
ZH2	Mise en place d'un dalot sous la rue des venelles	100,00%			X
	Reméandrage du cours d'eau (+ recharge granulo) - aval les venelles		100%		X
	Reconstitution d'une ripisylve le long du cours d'eau				Se fera naturellement
	Ensemencement de la zone humide		100%		X
Plan d'eau Touraudière	Défrichement pour modelage du terrain naturel au droit du plan d'eau existant	100,00%		X	
	Plan d'eau Touraudière - bathymétrie	100,00%		X	
	Plan d'eau Touraudière - vidange par pompage	100,00%		X	
	Plan d'eau Touraudière - pêche de sauvegarde	100,00%		X	
	Plan d'eau Touraudière - arasement de la digue	100,00%		X	
	Reméandrage du cours d'eau dans l'emprise libérée par le plan d'eau		100%		X
	Reconstitution d'une ripisylve le long du cours d'eau		100%		Se fera naturellement
	Ensemencement de la zone humide		100%		X
	Remplacement de l'ouvrage existant par un dalot sous l'avenue de la Crespinière pour passage du cours d'eau vers le Champalaune	100,00%			X
Gestion pluviale Avenue de la Crespinière (totalité)	Noe de collecte et d'infiltration des EP le long de l'avenue de la Crespinière (dimensionnement pluies fréquentes 10mm et surverse aérienne)	100,00%			X
Ouvrages hydrauliques					
BT Crespinière	Bassin d'orage de la Crespinière : vidange et curage (+analyse sédiments)				
	Bassin d'orage de la Crespinière : terrassements pour modification	100,00%		X	
	Bassin d'orage de la Crespinière : Pose de la nouvelle régulation (débit étagé pressenti)	100,00%		X	
	Bassin d'orage de la Crespinière : surverse	100,00%		X	
Variante 1 pluvial avec plan d'eau	bassin d'orage Touraudière - création de la digue	100,00%		X	
	bassin d'orage Touraudière - mise en place régulation	100,00%		X	
	plan d'eau Touraudière - surverse	100,00%		X	
	plan d'eau Touraudière - création de la digue	100,00%		X	
	plan d'eau Touraudière - Mise en place ouvrage de régulation/vidange	100,00%		X	
	plan d'eau Touraudière - surverse	100,00%		X	